

LES OFFRES PRÊT PERSONNEL :

LE PRÊT IMMÉDIAT AVEC OU SANS RACHAT DE CRÉDIT



BPCE
FINANCEMENT



CAISSE D'ÉPARGNE

Vous trouverez dans ce guide un panorama complet de la gamme des Prêts Personnels avec un amortissement immédiat. Ces crédits couvrent l'ensemble des projets et des besoins de vos clients :

- **financer un projet unique avec ou sans rachat de crédit : voiture, travaux ;**
- **financer plusieurs projets, un besoin de trésorerie...**

Il doit vous donner les moyens d'être acteur en matière de Prêt Personnel pour anticiper, satisfaire et optimiser les demandes des clients.

A quoi correspond la gamme de produits ?

C'est une gamme de produits qui répond à l'ensemble des besoins de financement des particuliers. L'offre Prêt Personnel est articulée autour de 4 univers de besoin. Le 4^e univers est traité dans l'Outil d'Aide à la Vente "Regroupement de crédits".

Véhicule	Travaux ⁽¹⁾	Trésorerie	Regroupement de crédits ⁽²⁾
PP immédiat : - Véhicule - Véhicule + rachat d'un crédit* - 1 ^{er} véhicule (offre jeune) ...	PP immédiat : - Travaux - Travaux + rachat d'un crédit* - Travaux développement durable ...	PP immédiat : - Trésorerie - Trésorerie + rachat d'un crédit* - Prêt pour avancer (offre jeune) - Prêt étudiant immédiat ⁽³⁾ ...	- Prêt personnel immédiat avec remboursement d'au moins 2 crédits en cours

1 - Cf. Outil d'aide à la vente spécifique sur le PP Travaux.
2 - Cf. Outil d'aide à la vente spécifique sur le regroupement de crédits.
3 - Cf. Outil d'aide à la vente spécifique sur le PP étudiant.

*** Le financement d'un projet comprenant le rachat d'un crédit ne concerne que le rachat d'un seul crédit.**

Il est possible de racheter un crédit à la consommation interne ou externe (crédit amortissable ou crédit renouvelable). Les dossiers nécessitant le remboursement de plusieurs crédits sont à instruire en regroupement de crédits.



QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PRÊT PERSONNEL IMMÉDIAT ?

Le Prêt Personnel immédiat est un prêt personnel dont l'amortissement est immédiat. Le crédit est caractérisé par une mensualité constante, une durée et un taux fixe.

	Le PP immédiat		
	Véhicule	Travaux	Trésorerie
Montant max	75 000 €*	75 000 €*	75 000 €*
Durée mini et max	de 4 à 120 mois*		
Option de report de la première mensualité	3 options possibles* : - report de 60 jours, - report de 90 jours, - report de 120 jours.		
	Il est impossible d'anticiper la mise en amortissement une fois que la durée de report a été choisie.		
Mode de calcul de l'option report de la 1 ^{re} mensualité	Cette option de report correspond à un report total sans prélèvement de la prime d'assurance. Les intérêts du report sont inclus dans la première voir la deuxième mensualité. Cependant, cela n'affecte pas les mensualités qui restent identiques toute la durée du prêt. Si le client a choisi de souscrire à l'assurance facultative et qu'il profite d'un report de première mensualité, celui-ci est assuré dès l'ouverture du crédit (même si aucun prélèvement n'est effectué pendant cette période). En cas de report de la première mensualité, l'assurance couvre pendant la période de report ou de différé uniquement les risques Décès et PTIA.		
Versement des fonds	Versement des fonds en une seule fois. La date de versement est automatiquement pré-renseignée sur l'appli et est calculée en respectant le délai de rétractation. Le délai de rétractation est de 14 jours calendaires. Il est possible de verser les fonds dès le 8 ^e jour sous réserve de demande expresse de la part du client. Cependant, le délai de rétractation court toujours.		
Mode de financement	• Virement sur le compte du client • Particularités du rachat d'un crédit : - Pour les crédits externes et les crédits souscrits sur Neo : envoi de lettre-chèque automatique, après la fin du délai de rétractation - Pour les crédits internes souscrits sur Izivente : remboursement automatique.		
La mise en amortissement	La mise en amortissement est effective dès la fin de la période de report (0, 60, 90 ou 120 jours).		
Frais de dossier	Les frais de dossier sont déduits du 1 ^{er} versement. Exemple pour un crédit de 10 000 €, avec 100 € de frais de dossier : le versement effectué sera de 9 900 €. L'amortissement et les intérêts sont calculés sur les 10 000 €.		
En VAD, choix du mode de signature	Signature manuscrite ou électronique, en fonction des critères d'éligibilité.		

* Paramétrage au choix de la Caisse d'Épargne.

COMMENT IDENTIFIER LE BESOIN DU CLIENT ?

Thème du rendez-vous : Véhicule / Travaux / Trésorerie

Demander au client si son projet a également pour objet le rachat d'un crédit en cours :

- > Lors de la prise de rendez-vous
- > Lors de la préparation de l'entretien
- > Lors de l'entretien avec le client

Il est préconisé de demander au client de se munir de ses justificatifs en cas de rachat de crédit externe.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU PRÊT PERSONNEL IMMÉDIAT ?

Il offre à votre client une souplesse de gestion de son prêt (selon les conditions contractuelles) :

- Report possible de la première mensualité à l'ouverture.
- Versement des fonds en une seule fois sur le compte du client.
- Amortissement immédiat.
- Financement rapide d'un projet tout en préservant son épargne.
- Possibilité d'inclure le rachat d'un crédit interne ou externe.



**POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LA CINÉMATIQUE DE VENTE :**

**Reportez-vous au didacticiel
prêt personnel sur l'extranet.**

Rubrique Outils conseillers > Didacticiel

LES ACTES DE GESTION POSSIBLES EN APRÈS-VENTE

	Assureurs	CRC BPCE Financement 0 820 088 066*	Commentaires
Le report d'échéance en fin de crédit.		✓	Les emprunteurs à jour dans leurs remboursements pourront solliciter le report en fin de crédit d'une ou deux échéances de remboursement par an. Dans ce cas, des frais de gestion de 4% du montant des échéances reportées pourront être demandés. La durée initiale du crédit sera augmentée du nombre d'échéances reportées.
Comment ?	Faire la demande par écrit ou par téléphone auprès du CRC de BPCE Financement.		
Le remboursement anticipé total ou partiel.		✓	Le client peut à tout moment effectuer un remboursement partiel de son crédit. Il peut aussi à tout moment rembourser la totalité de son crédit. Il est possible légalement d'appliquer des indemnités de remboursement anticipé en cas de remboursement total (selon les conditions contractuelles) et en fonction du paramétrage de la Caisse d'Epargne.
Comment ?	Prendre contact avec le CRC pour effectuer une simulation de remboursement. Confirmer l'opération par l'envoi d'un e-mail pour une demande de prélèvement ou d'un courrier accompagnant le chèque correspondant et des consignes associées de diminution de la durée de remboursement ou de la mensualité du crédit.		
La modulation des échéances ou modification de la date de prélèvement		✓	Le client peut moduler ses échéances, pour cela : Un délai minimum de 6 mois est à respecter entre chaque modulation. L'augmentation de la mensualité ne doit pas excéder 3 fois la mensualité d'origine. La diminution de la mensualité ne doit pas être inférieure à la mensualité d'origine. Le nombre de modulation est limité à 3 pendant la durée du dossier. La modulation d'échéance est sans frais pour les clients. À chaque modulation le client reçoit un courrier lui précisant les nouvelles modalités de remboursement : capital restant dû, nombre d'échéances et montant d'échéances.
Comment ?	Faire la demande par écrit ou par téléphone auprès du CRC de BPCE Financement.		
Le changement de date de prélèvement		✓	Le 4, 7, 15, 20 ou 28 du mois à l'ouverture. Une fois le 1 ^{er} prélèvement effectué, il est possible de demander une date de prélèvement entre le 1 ^{er} et le 28 du mois.
Comment ?	Faire la demande par écrit ou par téléphone auprès du CRC de BPCE Financement.		

LES INFORMATIONS UTILES

	Assureurs	CRC BPCE Financement 0 820 088 066*	Commentaires
Demander le tableau d'amortissement.		✓	Faire la demande par écrit ou par téléphone auprès du CRC de BPCE Financement.
Effectuer un changement de coordonnées civiles ou bancaires.		✓	Faire la demande par écrit ou par téléphone auprès du CRC de BPCE Financement.
Déclarer un sinistre assurance.	✓		Prendre contact avec la plateforme de gestion des sinistres.

* 0,12€TTC/min depuis un poste fixe. Le lundi de 9h00 à 18h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi du 8h30 à 12h30.

LES OFFRES PRÊT PERSONNEL :

LE PRÊT IMMÉDIAT

AVEC OU SANS

RACHAT DE CRÉDIT